



Immeubles sinistrés rue Nationale : îlot entre la rue du Petit Pré et la rue Paul Bert. Photo, J. Decker, vers 1944 (AD Maine-et-Loire).

La reconstruction du quartier des Ponts

Un trait d'union entre les deux rives de la Loire

A sa libération, le 30 août 1944, Saumur est gravement sinistrée. Les ponts ont été bombardés. Les quartiers de la gare et de la Croix Verte sont durement éprouvés, et le quartier des Ponts, dans l'île d'Offard, est presque entièrement détruit.

Une organisation complexe

La mainmise de l'Etat

La reconstruction de Saumur est confiée au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Le projet d'aménagement et de reconstruction de la ville est dressé en 1944 par un architecte urbaniste, André Leconte (1894-1966), et encadré à partir de 1946 par un architecte en chef, l'ingénieur André Mornet (1898-1991). C'est ce dernier qui donne les directives aux architectes d'opération et qui contrôle la qualité architecturale de leurs projets. Parallèlement est créée au printemps 1947 l'association syndicale de remembrement (ASR). Rapidement fusionnée avec celle

du quartier de la Croix Verte, l'ASR procède au remembrement des propriétés foncières sinistrées. C'est elle qui est habilitée à passer les marchés pour le compte de sinistrés. La reconstruction échappe à l'initiative privée : l'ampleur de la tâche a, comme partout en France, rendu nécessaire cette normalisation de la procédure.

L'avenue du Général de Gaulle

L'élargissement de la percée

La reconstruction du quartier des Ponts a fait l'objet d'une étude spéciale. Dans la traversée des îles, à la faveur des destructions, la percée est élargie à 45 mètres, largeur calquée sur le gabarit de l'ancienne place du roi René au nord de l'île. Les immeubles



Détail des zones sinistrées. André Leconte, 1944-1946 (AM Saumur).



Remembrement des îlots sinistrés. André Leconte, 1944-1946 (AM Saumur).

à reconstruire en bordure de cette percée font l'objet d'une étude d'architecture disciplinée marquée par la pierre de taille de tuffeau et de grandes couvertures d'ardoises évoquant l'architecture traditionnelle et régionale.

La reconstruction du secteur économique

Rééquiper

Une fois les vestiges des immeubles abattus et les décombres déblayés, la reconstruction pouvait démarrer. Les infrastructures routières et le rééquipement industriel sont la priorité. La traversée de la Loire est rétablie en 1948 avec l'édification d'un pont de fer provisoire sur le bras des Sept-Voies et l'ouverture du Pont Cessart reconstruit à l'identique. L'actuel pont des Cadets est terminé en 1950. La reconstruction industrielle intègre très largement le béton armé et tend à introduire les procédés de préfabrication promus par le MRU. Quai Comte-Lair, l'usine de masques de carnaval César et les magasins Boret sont reconstruits à partir de 1948. Cet établissement détonne avec sa façade inspirée du style moderne qui prévalait pendant l'Entre-deux-guerres (baies allongées, fronton découpé).



Les baraquements

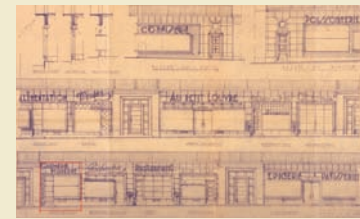
Reloger

La crise du logement résultant de la guerre est aggravée par l'insuffisance du parc locatif dès avant 1939 et par l'état de vétusté des immeubles anciens. À la Libération, pour assurer le relogement d'urgence des sinistrés, le recours aux constructions provisoires était donc l'unique solution. De nombreuses baraques en bois, en partie récupérées au camp militaire américain de Fontevraud, servent d'habitations ou de locaux commerciaux ; elles sont installées dans les quartiers sinistrés, notamment place de la Boire-Quentin et rue Nationale (actuelle avenue De Gaulle).



Baraquements square de la Boire-Quentin. Photo non datée (AD Maine-et-Loire).

Les établissements de graines et semences Boret reconstruits.

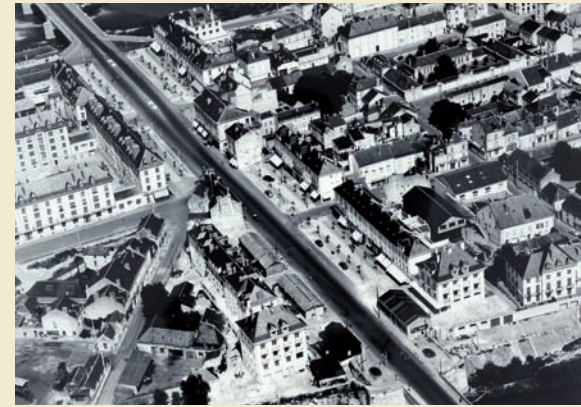


Projet de devantures de magasins au rez-de-chaussée de l'ISAI, 1951 (AM Saumur).

L'ISAI

La première opération d'ensemble

Pour reloger les sinistrés, l'État entreprend la reconstruction d'immeubles destinés à être cédés en échange de leur indemnité pour dommages de guerre. Ce programme de constructions d'État préfinancées, dit programme d'Immeubles Sans Affectation Individuelle (ISAI) devait fournir 25 000 logements en France. Le conseil municipal de Saumur saisit l'opportunité et demande en février 1946 l'édification de 52 logements. L'emplacement choisi est le square de la Boire-Quentin au centre du quartier. Cependant, dès octobre 1947, la municipalité proteste contre le quasi abandon du chantier



L'avenue du Général de Gaulle élargie laisse encore apparaître des immeubles épargnés par les bombardements et des baraquements provisoires (vue aérienne, 1956, (AM Saumur).

et ses retards. En effet, la pénurie de matériaux, et souvent de main-d'œuvre employée aux travaux préliminaires, entraîne un étalement des chantiers. De plus, l'emplacement est situé sur des remblais récents qui nécessitent l'établissement de fondations spéciales d'une grande profondeur. Malgré les difficultés, l'expérience des architectes Maurice Prévot et Jean Boisset permet de lancer la reconstruction à Saumur. La composition parfaitement maîtrisée de l'immeuble, la qualité des finitions (rampes d'escaliers, portes) constituent un banc d'essai pour les architectes. L'originalité réside dans ses deux ailes reliées par leur seul rez-de-chaussée rompant ainsi avec un effet de masse.



L'hôtel du roi René reconstruit.
Photo, J. Decker, vers 1950 (AD Maine-et-Loire).

La suite du chantier

Des reconstructions groupées

C'est seulement vers 1949 que les premiers immeubles sortent de terre. Les formules individuelles sont abandonnées au profit d'opérations de forme groupée. Les façades affichent ainsi une régularité d'ensemble. La volumétrie des toits et les couvertures d'ardoises évoquent l'architecture régionale. Face à la Loire, rue du Port Cigongue, l'immeuble du Payrat réalisé par l'agence Brunel et Marembert (1957) évoque, par son usage et son apparence, un hôtel particulier. De ce point de vue, la reconstruction allie régionalisme et classicisme, mais sa réussite vient de la fusion de ces deux courants avec le répertoire moderne. Les encadrements en béton moulé côtoient l'habillage en pierre de taille de tuffeau. Balcons-filants et balustrades aux formes épurées et géométriques, d'inspiration Art déco, règnent sur la majorité des élévations. La restructuration du parcellaire et l'élargissement de l'avenue laissent percevoir une nouvelle organisation de l'espace urbain des Ponts. Le surdimensionnement de la voirie appelle un espace dédié à l'automobile. On s'efforce de créer une typologie adaptée aux besoins du commerce et de l'habitat que traduit la construction d'immeubles mixtes avec commerces au rez-de-chaussée.

L'immeuble en tête du Pont Cessart

En quête de monumentalité

En tête du pont Cessart, deux pavillons de calage confèrent à l'entrée du pont un aspect monumental face à la ville « historique ». Certes ils s'intègrent dans une ordonnance générale, mais leur modernité est vigoureuse à l'image de l'immeuble Lelogeais aux 2, 4 et 6 avenue du Général de Gaulle. Réalisé par Jean Boisset (1955), le bâtiment était destiné à l'exploitation d'un commerce de quincaillerie. La construction déploie une ossature en béton armé avec remplissage des façades entièrement en pierre de taille. L'auvent périphérique en béton courant sur tout le rez-de-chaussée, le débord des balcons formant de puissants pare-soleil, la corniche saillante en béton, les fenêtres en bandes horizontales du rez-de-chaussée, les baies traitées en creux, créent un élégant jeu de reliefs et une animation plastique de la façade.

En s'écartant de l'avenue, cette culture de l'ordonnement s'est dissipée. L'emploi de moellons apparents et le caractère brut des encadrements et corniches en béton caractérisent les immeubles voisins. Ils traduisent un souci d'économie. Étalée jusqu'en 1962, la reconstruction du quartier des Ponts est une parfaite recomposition de la ville sur elle-même.

Saumur appartient au **réseau national** des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 145 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité

Angers, Chinon, Coëvrons-Mayenne, Fontenay-le-Comte, Guérande, Laval, Le Mans, Nantes, Pays de la Vallée du Loir, Perche-Sarthon, Thouars, Tours bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.



laissez-vous conter la reconstruction du quartier des ponts (1945-1962)



Crédit photographique :

© Patrice Giraud (service du Patrimoine, région Pays de la Loire)
© Bruno Rousseau (service départemental de l'Inventaire du Patrimoine).
Réalisation : DirCom, Ville de Saumur - Rédaction : Arnaud Bureau, Direction de la culture et du patrimoine historique, service Ville d'art et d'histoire - Maquette : Martine Delebarre - Impression : Imprimerie du Val-de-Loire, Saumur.



Villes et Pays d'Art et d'Histoire
Saumur